

## **Question écrite de Monsieur Victor Wiard – Situation avenue Delleur**

Madame L'Echevine,

Dans la nuit du 7 octobre, si mes informations sont correctes, des racines des arbres qui bordent l'avenue Delleur ont été sévèrement endommagées dans le cadre de travaux menés par la STIB. Fragilisés, et donc potentiellement dangereux, ils ont dû être élagués. Dans les faits, il n'en reste plus grand-chose (je joins à ce courriel deux photos).

Ce problème intervient à un moment où les discussions concernant les pistes cyclables ajoutées puis déplacées pour les travaux et plus globalement l'aménagement de cette voirie vont bon train.

Pourtant, il y a là selon moi une opportunité, celle de profiter de cette triste situation pour revoir la voirie dans son ensemble avec la région. Pour cela, il faudrait prendre le problème à bras le corps en urgence, et ne pas replacer les rails de tram trop rapidement.

Mes questions sont donc les suivantes :

- De quelles informations disposez-vous sur la situation ? Qui est responsable ? Que s'est-il passé dans les faits ?
- Quels est l'avenir de ces « arbres » (ou plutôt « troncs à moitié déracinés ») ?
- Avez-vous des contacts avec les régions à ce sujet ?
- Ne pensez-vous pas qu'il y a là une opportunité de réaménager cette voirie avec une double piste cyclable, doubles rails de trams et doubles voies de circulation ?
- Quelles sont les démarches que la commune a/va entamer concernant cette voirie ?

Merci d'avance pour toutes vos réponses,  
Victor Wiard

## **REPONSE**

Monsieur,

La commune a été mise au courant de la programmation de ce chantier au début du mois de mai par la STIB ; des échanges ont eu lieu entre les services mobilité, travaux publics de la commune et la STIB à propos de l'organisation de la circulation et de l'installation du chantier sur notre territoire.

Le 23 septembre dernier, nous avons reçu confirmation que la STIB va démarrer le chantier de remplacement des rails (entre la drève du Duc et la maison communale) dès le 4 octobre et que celui-ci devrait être achevé début décembre.

Nb.

Vous devez savoir que la commune n'a pas accès aux projets régionaux sur la plate-forme Osiris ; donc, elle ne peut pas intervenir à propos de la coordination de ceux-ci.

Etant donné que ces travaux se font sur l'emprise régionale, la commune n'a pas été invitée aux réunions de chantier.

A partir du 4 octobre, Les choses se sont déroulées très vite puisque 4 jours après le démarrage du chantier le déblai de la phase 1 est réalisé, avec les résultats et les conséquences que vous connaissez.

Nous avons immédiatement pris contact avec le Ministre de l'Environnement et nous avons convenu, ensemble, d'attendre les rapports d'experts pour décider ; ensuite, les deux rapports d'expertise ayant confirmé l'existence d'un grand risque de chute en cas de vent, l'abattage des arbres était inévitable et je le regrette amèrement.

Le vendredi 16 octobre, il y a eu une concertation avec STIB et Bruxelles Mobilité, pour faire le point sur ce qui s'était passé et pour voir quelles mesures seraient prises pour éviter que cela ne se reproduise.

La STIB nous a garanti qu'elle procéderait à un déblai plus délicat, moyennant aspiration des terres et déblai manuel autour de racines ; j'ai demandé à la STIB que le service soit concerté pour la suite des opérations.

La Ministre chargée des Travaux publics, de la Mobilité et de la Sécurité routière a répondu à une question d'actualité sur ce sujet, quelques jours après l'abattage, au parlement bruxellois où elle explique que « de nouveaux arbres seront plantés lors de la deuxième phase du chantier ... le choix des nouveaux arbres et le calendrier se fera en concertation entre STIB et Bruxelles Mobilité ».

Nous vous informons que nous avons reçu l'information qu'un permis d'urbanisme pour la rénovation de la piste cyclable existante a été accordé à Bruxelles Mobilité.